



PASSAGE41 Centre Rencontres Loisirs Chêne-Bougeries
BULLETIN D'INSCRIPTION AU CENTRE AERE FEVRIER
POUR ENFANTS de la 1P à la 8P
20 au 24 février 2023

ENFANT:

Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Année scolaire actuelle :

PERE/MERE/REPRESENTANT(E) LEGAL(E):

Nom et prénom :

Adresse:.....No postal et localité :

Email :

Tél. privé:.....Tél. prof:.....

Portable mère:Portable père:

Personne à avertir en cas d'urgence : Nom:.....Tél :

Médecin traitant : Nom :Tél :

Assurances de l'enfant: Accidents :R.C :

Votre enfant est-il vacciné contre le tétanos ?: OUI, date dernier rappel:..... NON

Restrictions alimentaires: NON OUI, la/lesquelle(s) ?.....

Votre enfant est-il allergique ?: NON OUI, à quoi?

En cas d'allergie, votre enfant a-t-il un protocole PAI ? (Protocole d'Accueil Individualisé) ?

NON..... OUI: **Veuillez nous en transmettre une copie !**

Attention particulière : NON OUI, laquelle ?



PASSAGE41 - Centre Rencontres Loisirs Chêne-Bougeries

Autorisation pour médicaments usuels

Je, soussigné(e), autorise les animateurs(trices) du PASSAGE41 à donner à mon enfant :

le(s) médicament(s) usuels suivant(s) :

Médicaments Homéopathiques :

En cas de mal des transports, piqûres d'insectes, légers chocs : oui non

Dafalgan : en cas de maux de tête, fièvre : oui non

Centre aéré de février 2023:

Tarif par semaine: Veuillez mettre une X face à la ligne concernant votre revenu brut mensuel.

X ↓	Revenu mensuel brut du groupe familial (parents)	1 enfant inscrit:	Total pour 2 enfants inscrits:	Total pour 3 enfants inscrits:	Total pour 4 enfants inscrits:
	Moins de 2'500	50	90	120	150
	De 2'501 à 3'500	60	110	150	190
	De 3'501 à 4'500	75	140	195	240
	De 4'501 à 5'500	90	170	225	280
	De 5'501 à 7'000	105	200	270	340
	De 7'001 à 8'500	130	250	360	460
	De 8'501 à 11'500	175	340	495	640
	De 11'501 à 14'500	215	420	615	800
	De 14'501 à 17'500	250	490	720	940
	Plus de 17'500	270	540	780	1020

► Si une annulation est demandée jusqu'au 10 février 2023 le montant de CHF 50.00 par enfant sera facturé pour frais administratifs.

► Si une annulation est demandée après le 10 février 2023, le montant de la facture sera intégralement dû.

► En cas d'absence ou d'annulation durant le centre aéré, le montant de la facture est intégralement dû.

► Dans tous les cas, la présentation d'un certificat médical permettra le remboursement.



PASSAGE41 - Centre Rencontres Loisirs Chêne-Bougeries

Centre aéré de février 2023:

Je, soussigné(e), déclare inscrire mon enfant, avec son accord, au centre aéré organisé par le PASSAGE41. Je lui ai rappelé qu'il doit respecter les consignes données par les animateurs/trices et les moniteurs/trices, ainsi que les règles de prudence habituelles. En cas d'urgence, j'autorise les responsables à prendre toutes mesures nécessaires à sa santé, y compris celles préconisées par le médecin consulté. Je me déclare prêt(e) à m'acquitter de tous frais (hospitalisation, honoraires de médecin, frais de transport, etc.), ainsi que du remboursement des sommes que le PASSAGE41 aurait à déboursier pour les soins donnés à mon enfant le cas échéant.

Dans le cadre des activités du centre aéré, votre enfant peut être photographié ; ces photos peuvent être utilisées pour nos publications ou pour notre site internet.

Fait à Chêne-Bougeries, le _____ 2023

Signature du représentant légal: _____